SEM PAYS DE FONTAINEBLEAU
AMÉNAGEMENT & HABITAT

Janvier 2018

LETTRE D'INFORMATION

Fontainebleau | Avon | Bourron-Marlotte | Recloses | Samois sur Seine

EDITO

NOTRE ACTION AU CŒUR DU TERRITOIRE

Je place cette année sous le signe de la continuité, avec la volonté de poursuivre les efforts engagés afin de voir aboutir des projets structurants pour l'avenir de notre territoire.

Avec les 26 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, je continue à favoriser l'échange et la collaboration, et à trouver des synergies nouvelles au service des besoins du territoire et des usagers. 2018 verra de nouveaux programmes se réaliser comme la maison médicale de Samois-sur-Seine ou le lancement de la construction du siège social de la société PICARD.

La SEM porte une attention particulière à l'amélioration de ses services pour renforcer la qualité et la proximité avec les habitants. Je conserve cette exigence de dialogue pour agir ensemble et je suis heureux de pouvoir m'appuyer sur les équipes de la SEM qui s'investissent et se mobilisent pour répondre à vos attentes.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une belle année, dans votre vie personnelle et professionnelle.

Pascal GOUHOURY
Président de la SEM
du Pays de Fontainebleau

LES NOUVEAUX PROJETS DE 2018

LA MAISON MÉDICALE DE SAMOIS SUR SEINE

La maison médicale est prévue pour accueillir 2 médecins généralistes, 2 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe, 1 orthophoniste, 1 psychologue, 1 cabinet dentaire et des infirmières. Le projet est assorti d'une opération immobilière qui vise à construire entre 20 et 30 logements.

LA NOUVELLE RÉSIDENCE AU CŒUR DE BOURRON-MARLOTTE

La livraison de cette résidence privée est prévue en 2018. Vous pouvez consulter les plans des maisons et des appartements encore en vente sur notre site www.sem77.fr

LE SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ PICARD

C'est le site des Glières, au sud de Fontainebleau, qui a été retenu pour implanter le siège social de la société. La livraison est prévue en 2019.

EN BREF

RENCONTRE AVEC CHRISTOPHE COLTEY ET SEBASTIEN WALTENER, FONDATEURS DE CHEZ LE MEUNIER

CHEZ LE MEUNIER
BOULANGERIE DRIVE

«C'est notre 3ème boulangerie-drive, et sommes très heureux d'avoir trouvé un accord avec la SEM qui a su adapter le site de la Halle de Villars à notre concept.
Nous allons proposer une fabrication 100% maison, du pain à la viennoiserie en passant par la pâtisserie Sans oublier la partie traiteur qui permettra aux clients de composer eux même leurs salades ou encore la partie café. Le drive apportera un réel avantage pour faciliter la vie à nos clients.
Cette implantation est un réel deal gagnant/gagnant, car il y a une parfaite symbiose entre les enseignes présentes aux Halles et nous !
Nous sommes donc très confiants dans l'ouverture de notre nouvelle boulangerie.»

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur a été modifié. Il sera envoyé avec votre quittancement et affiché dans les halls de chaque immeuble.

NOUVELLES PUBLICATIONS

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos publications sur notre site www.sem77.fr

CONTACTS UTILES ☎

Agent d'entretien - Résidences rue des Bouleaux et rue des Peupliers
Mr Préaudat / 06.71.63.15.90

SEM du Pays de Fontainebleau
Standard / 01.84.33.03.03

LES HALLES DE VILLARS

LES CELLULES COMMERCIALES SONT AU COMPLET !

image non contractuelle

Après l'arrivée en mai dernier de la salle de sport Keep Cool, c'est l'enseigne de boulangerie / snacking «Chez le Meunier» qui vient de s'installer dans la dernière cellule commerciale disponible aux Halles de Villars. L'enseigne développe un concept innovant de Boulangerie-drive ainsi qu'un service de petite restauration à la carte où chacun compose salades et sandwichs selon ses envies. C'est une très bonne nouvelle pour le complexe de loisirs qui offre ainsi à l'ensemble de ses visiteurs sportifs ou cinéphiles le moyen de se restaurer sur place !

L'ACTION LOCATIVE

LA PERMANENCE DES LOCATAIRES À AVON NE DÉSEMPLIT PAS !

Depuis plus d'un an vous avez été très nombreux à vous rendre dans votre antenne locataire pour rencontrer notre responsable de la gestion locative, Agnès BARDIN. Des rencontres personnalisées qui nous permettent de mieux comprendre vos attentes et de trouver avec vous les solutions les plus adaptées à vos besoins. L'antenne est ouverte aux locataires actuels de la SEM mais également à tous ceux qui souhaitent le devenir. Venez donc nous rencontrer au 7 rue des Peupliers, les mercredis de 14h à 17h et les vendredis de 9h à 12h.

LA COMMISSION LOGEMENT : COMMENT ÇA MARCHE ?

La SEM assure la gestion des appartements qui lui sont propres. Elle propose ses appartements aux actifs du territoire au titre du logement intermédiaire, c'est à dire que leurs loyers se situent au dessous des prix du privé. Les logements sont affectés sur décision de la commission d'attribution constituée d'élus et d'institutionnels. Cette commission se réunit 4 fois par an et étudie les dossiers des demandeurs. Prochaine commission le 13/02/2018.

4 étapes simples de la demande :
1- Constituez votre dossier
2- Transmettez-le à la SEM par courrier, par mail ou en mains propres à la permanence d' Avon.
3- Votre dossier est examiné par la commission logement et vous êtes rapidement informé de la décision.
4- Si vous êtes retenus, la SEM vous propose un entretien afin de finaliser le dossier avant de signer le bail.
Vous pouvez télécharger le guide du demandeur sur notre site internet *www.sem77.fr* / espace locataire.